ADMINISTRATION COMMUNALE D'OUFFET
Rue du Village 3 – 4590 OUFFET
086/36.61.36 - commune@ouffet.be - www.ouffet.be

COMMUNE D'OUFFET
Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui se déroulera le **11 octobre 2022 à 18H00'.**

Vu les conditions sanitaires, le Conseil sera organisé en présentiel à la Maison communale d'OUFFET

Pour mémoire, avant l'ouverture de la séance formelle du Conseil communal, il y a le 1/4 d'heure des Ouffetois.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR.

Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

1) Ordre du jour de diverses intercommunales (et autres associations communales) : décision à prendre.
2) Subsides communaux 2021-2022 du service ordinaire aux associations locales : décision à prendre
3) Comptabilité communale – Modification budgétaire n°2 ex. 2022 : décision à prendre.
4) Marché public de fournitures et de travaux – Dossier Biodiversité 2021 – Procédure et conditions des marchés
5) Marché public de fournitures et de travaux – Dossier Biodiversité 2022 – Procédure et conditions des marchés
6) Marché public de services relatif au renouvellement du portefeuille d'assurances de la Commune d'OUFFET – Principe et conditions du marché : décision à prendre.
7) Voirie communale – Création d'une voirie interne pour un permis d'urbanisation (9 lots à bâtir) – Grand'Route à Warze : Décision à prendre.
8) Personnel communal – Second pilier de pension – Participation au marché public attribué à « Ethias Pension Fund OFP », adjudicataire de l'accord-cadre passé par la centrale d'achat du Service fédéral des pensions : Décision à prendre
9) Police : divers arrêtés pris depuis le 13/09/2022 – Ratification : décision à prendre.

SEANCE A HUIS CLOS :

10) Personnel communal – Mise à la pension au 01/10/2022 d'un agent communal statutaire
11) Demande(s) de concession de terrain de sépulture : décision(s) à prendre.

Ouffet, le 03/10/2022

Par le Collège,

La Directrice générale ff,
(S) Hélène PREVOT

Le Bourgmestre,
(S) Caroline MAILLEUX